



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174790

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/03/2024
80 500

Raison sociale : MENUISERIE ASSELINE

Sigle : MENUISERIE ASSELINE

ZA DE LA VERANGERIE
50360 PICAUVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2017B00119

Siret : 829 197 482 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3700387

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000007654158604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000007654158604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 02 33 21 23 09

Portable : 06 08 64 98 24

Fax : 02 33 21 39 20

Site Internet :

E-mail : contact@menuiserieasseline.fr

Responsabilité légale :
ASSELINE CEDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/01/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/05/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2023
o Isolation des combles perdus	20/05/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.